

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 05059

Numéro SIREN : 414 119 735

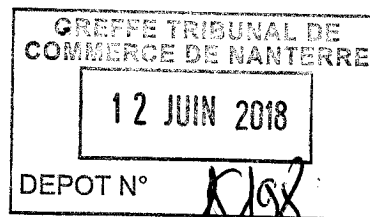
Nom ou dénomination : AYMING

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2018 sous le numéro de dépôt 15198



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr



Ayming

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ayming,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ayming relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

- ▶ Les notes « Immobilisations incorporelles » de la section « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations incorporelles » de la section « Autres informations » de l'annexe exposent les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds de commerce, selon lesquelles votre société peut être amenée à constater une provision pour dépréciation exceptionnelle des fonds de commerce afin de ramener ces derniers à leur valeur actuelle en cas de perte de valeur. Nos travaux ont consisté à revoir les éléments préparés par la direction de votre société et les hypothèses retenues justifiant qu'aucun mouvement ne soit constaté sur l'évaluation des fonds commerciaux au 31 décembre 2017. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Les notes « Immobilisations financières » de la section « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations financières » de la section « Autres informations » de l'annexe exposent les modalités selon lesquelles votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation sur ses titres de participation pour la différence entre la valeur d'inventaire et la valeur d'acquisition. Nos travaux ont consisté à apprécier l'approche retenue par votre société, et pour estimer la valeur d'inventaire, à mettre en œuvre des tests pour vérifier l'application de cette méthode. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ La note « Clients et comptes rattachés » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances d'exploitation. Votre société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et les charges telles que décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » de la section « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

AYMING

185 avenue des Grésillons

92230 GENNEVILLIERS

Comptes au 31/12/2017



Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 466 702	6 202 262	1 264 439	2 337 792
Fonds commercial	113 761 134	74 533 111	39 228 024	39 163 024
Autres immobilisations incorporelles	53 913	53 913		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	1 820		1 820	1 820
Autres immobilisations corporelles	12 221 719	10 349 905	1 871 814	2 698 502
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence	93 332 039	74 338 745	18 993 295	19 671 996
Autres participations	25 000	25 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 168		2 168	15 668
Autres immobilisations financières	2 523 566	137 291	2 386 276	3 073 671
ACTIF IMMOBILISE	229 388 062	165 640 226	63 747 835	66 962 472
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	2 161 582		2 161 582	2 143 111
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	62 330		62 330	153 219
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	81 618 893	19 296 329	62 322 564	64 393 045
Autres créances	20 634 992	2 786 595	17 848 397	25 390 987
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				2 668 079
(dont actions propres :)				
Disponibilités	18 196 605		18 196 605	14 499 368
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 799 482		1 799 482	1 026 573
ACTIF CIRCULANT	124 473 885	22 082 924	102 390 961	110 274 381
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	353 861 946	187 723 151	166 138 796	177 236 853

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 70 665 287)	70 665 287	70 665 287
Primes d'émission, de fusion, d'apport	53 815	53 815
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 968 738	6 968 738
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-3 318 794	-37 289 847
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 242 398	33 971 053
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	175 152	141 260
CAPITAUX PROPRES	75 786 597	74 510 307
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	17 932 950	25 874 294
Provisions pour charges	4 398 679	3 916 710
PROVISIONS	22 331 629	29 791 005
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	40 000	53 782
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 748 952	2 191 403
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 164 969	11 618 889
Dettes fiscales et sociales	32 377 532	35 290 694
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 666	1 718 764
Autres dettes	20 319 946	21 749 803
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	251 504	312 207
DETTES	68 020 569	72 935 541
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	166 138 796	177 236 853

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	100 518 468	42 824	100 561 292	106 628 298
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	100 518 468	42 824	100 561 292	106 628 298
Production stockée			18 471	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			378 966	388 216
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			15 483 958	13 796 110
Autres produits			225 297	19 654
PRODUITS D'EXPLOITATION			116 667 985	120 832 278
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			835 522	1 908 914
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 870	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			31 450 811	38 431 863
Impôts, taxes et versements assimilés			2 753 478	3 172 049
Salaires et traitements			41 169 491	40 187 973
Charges sociales			18 287 951	17 714 140
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 486 750	2 435 550
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				254 997
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 709 544	5 802 514
Dotations aux provisions			4 141 312	2 594 087
Autres charges			3 321 941	3 663 314
CHARGES D'EXPLOITATION			109 158 670	116 165 402
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 509 315	4 666 876
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			203 329	182 843
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 265	16 938
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			3 744 368	6 420 642
Différences positives de change			36 556	176 753
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				6 195
PRODUITS FINANCIERS			3 997 519	6 803 371
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 340 456	6 639 991
Intérêts et charges assimilées			2 797 033	2 809 607
Différences négatives de change			327 921	411 140
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 097	
CHARGES FINANCIERES			4 472 507	9 860 739
RESULTAT FINANCIER			-474 989	-3 057 367
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			7 034 326	1 609 508

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	334 010	97 784
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 101	1 279 395
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 031 035	50 532 873
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 380 145	51 910 052
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 666 679	12 950 972
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 828 316	63 762
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	837 353	6 452 495
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 332 348	19 467 228
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 952 203	32 442 824
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	214 971	194 936
Impôts sur les bénéfices	1 624 753	-113 657
TOTAL DES PRODUITS	128 045 648	179 545 701
TOTAL DES CHARGES	126 803 250	145 574 648
BENEFICE OU PERTE	1 242 398	33 971 053

Faits marquants de la période

Dividendes reçus

La société Ayming n'a pas perçu en 2017 de dividendes.

Création et liquidation de filiales

Le 4 avril 2017, un accord de partenariat a été signé avec la société Hybride Partner, permettant à cette dernière de détenir 70 % d'Ayming Japan. L'activité de cette entité continuera à se développer sous la marque Ayming.

Proposition de rectification

Le 14 décembre 2017, la société AYMING a fait l'objet d'une proposition de rectification de la base de calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 2014 remettant en cause l'intégration fiscale du groupe dont Al-FIN est la tête de pont. L'administration souhaite imposer Ayming séparément de l'intégration groupe et réclame donc l'impôt dû. Ayming ayant liquidé l'impôt à Al-FIN, une provision exceptionnelle de 1 545 k€ a été constituée chez AL-FIN.

Cette provision pour risque se décompose en 1 374 k€ d'IS et 170 k€ de pénalités de retard. Ayming conteste cette proposition de rectification.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 29 janvier 2018, la société AYMING a reçu un avis de vérification de la comptabilité sur l'ensemble des déclarations fiscales et comptables des années 2014, 2015 et 2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de Commerce R. 123-180 et Plan Comptable Général art. 531-1§1)

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les logiciels acquis sont amortis selon le mode linéaire sur un an.

Les fonds de commerce ont été apportés dans le cadre de fusions absorption. Ils ne sont pas amortis. La valeur actuelle des fonds de commerce fait l'objet au moins annuellement d'un examen et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable de l'activité et sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente du fonds de commerce lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Cette estimation est valorisée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières. La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages futurs attendus de la société, calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le fonds de commerce fait l'objet d'une provision pour dépréciation afin de ramener sa valeur comptable à sa valeur actuelle.

Les frais de recherche et développement engagés par les sociétés du groupe sont comptabilisés en charges.

Les coûts de production immobilisés au titre de la mise en place de l'ERP Groupe dans le cadre du projet de Rationalisation du Système d'Information d'Ayding (RA.SIA) comprennent les coûts de main d'œuvre dédiés et de sous-traitance bien identifiés. La durée de l'amortissement est de 4 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge de la période.

Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Matériel de bureau et informatique : linéaire sur 3 à 5 ans.

Mobilier de bureau : linéaire sur 5 à 8 ans.

Agencements, installations : linéaire sur 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont représentatives de titres de participation, prêts, et dépôts et cautionnements, comptabilisés à leur valeur historique.

La valeur brute des participations et des autres titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres et des créances rattachées, une

provision pour dépréciation de ces actifs est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur des avantages futurs attendus calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés pour les sociétés acquises. La valeur d'inventaire des titres de participation fait l'objet au moins annuellement d'un examen afin de s'assurer qu'il n'existe pas de perte de valeur. Pour les sociétés créées elle est déterminée selon sa situation nette. Si la situation nette est négative, une provision est constituée à hauteur du montant de la créance rattachée et au delà en provision pour risques et charges.

Clients et comptes rattachés

Ayming commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. La société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Encours

Les encours correspondent aux missions non facturées pour lesquelles un dossier a été déposé auprès des organismes sociaux. Les prestations en cours sont valorisées au taux horaire des collaborateurs affectés à la réalisation de la prestation.

Valeurs mobilières de placement

La société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de 3 mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux.

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois, ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

Créances et dettes en devises

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur au 31 décembre 2017. Les différences résultant de cette évaluation sont inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés en charge.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de ventes de prestations de conseil. Les prestations sont rémunérées sur la base d'une quote-part de l'économie réalisée par le client. Les services proposés par le groupe touchent les domaines d'activité suivants:

Business Line Finance and Innovation Performance

- **Activité "Fiscal"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations est reconnu à la date d'acceptation du dégrèvement de la part de l'administration fiscale dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivants ladite date de clôture de l'exercice.
- **Activité "Crédit d'impôts"** : le chiffre d'affaires issu de la vente de prestations d'obtention de crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt formation est reconnu pour sa totalité lors de la remise de la déclaration de crédit d'impôt à l'administration fiscale.
- **Les subventions européennes** sont reconnues à la date d'acceptation de la subvention par l'Union Européenne. Ces subventions ne sont plus comptabilisées en chiffre d'affaires depuis 2011, elles apparaissent en « Autres produits d'exploitation ».
- **L'activité « Développement durable »** : consiste en l'achat et vente (courtage) de Certificats d'Economie d'Energie : Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert de propriété du certificat.

Business Line Human Ressources Performance

- **Activité "Conseil et optimisation des coûts RH"** : le chiffre d'affaires est reconnu dès la réalisation des premières économies par le client et sur la base des masses salariales de l'année précédente et de l'année en cours. Les économies basées sur les masses salariales futures sont reconnues au cours des exercices suivants.
Aucun encours n'est constaté pour ce type de mission. En effet, soit le client a décidé de la mise en place des préconisations et les prestations sont comptabilisées en chiffre d'affaires ; soit le client n'a pas encore décidé de la mise en place des préconisations et les dépenses engagées sont considérées comme

des dépenses de prospection commerciale et sont donc passées en charges.

- **Activité "Prévention et gestions des risques professionnels"** : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des économies acceptées par l'administration dans une décision intervenue avant la date de clôture de l'exercice et notifiée à Ayming au plus tard dans les 30 jours suivant ladite date de clôture de l'exercice.
- **Activité "Qualité de vie au travail"** correspond à un large panel d'offres (études, diagnostic, prestations de conseil, formations...) à l'attention de ses clients. Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la réalisation de la prestation.

Business Line Operations Performance

- **Activité "Cristal Décisions"** correspond à du conseil opérationnel en réduction de coûts de télécommunications, de fluides, de flotte automobile, d'intérim et de nettoyage de ses clients, à travers essentiellement la renégociation des contrats du client avec ses fournisseurs existants ou avec de nouveaux fournisseurs en France.

Les honoraires sont la plupart du temps intégralement indexés sur les économies mesurées résultant de la mission. Ils sont facturés en général en trois fois :

- un acompte indexé sur les économies estimées à la remise du rapport de conclusion.
- un 2^{ème} acompte du même montant 6 mois après
- le solde 18 mois après la remise du rapport de conclusion. Le montant est déterminé sur la base des économies réellement constatées au titre de la période écoulée (déduction faites des deux 1^{ères} facturations).

Lorsqu' à la date de clôture, l'audit d'une mission est en cours, des en-cours sont valorisés au coût de production égal au coût journalier forfaitairement estimé fois le nombre de jours hommes réalisés.

- **Activité "Performance des Opérations"** correspond à l'optimisation de la Supply chain et des achats directs de ses clients. Les honoraires sont la plupart du temps composés d'une part forfaitaire et d'une part variable indexés sur les économies présumées. Ils sont facturés en cours de mission pour la partie forfaitaire et à la remise du rapport de conclusion pour la partie variable.

Provisions réglementées

Des provisions réglementées correspondant à des amortissements dérogatoires ont été constatées pour 175 152 € au 31 décembre 2017. Ces provisions correspondent à l'amortissements des frais d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de façon fiable. Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse au cas par cas.

En particulier dans le cadre de ses activités d'obtention de crédits d'impôt recherche et formation, la société est souvent amenée à justifier du bien fondé de ses calculs auprès de l'administration fiscale. Par conséquent, le risque de rétrocession des honoraires au client est plus élevé qu'au titre des autres activités fiscales. La société se prémunit contre ce risque par la constitution d'une provision pour garantie lorsque le client reçoit une notification de redressement fiscal. Cette provision pour garantie est fixée à 50% des honoraires facturés. Certains dossiers dont l'issue semble défavorable sont provisionnés à 100%.

Les autres provisions pour risques correspondent aux risques de litiges avec les tiers et les salariés.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraites figurant au bilan sont évalués conformément aux dispositions de la recommandation n° 03-R-01 du CNC du 1er avril 2003.

La provision d'indemnités de départ en retraite est calculée, salarié par salarié, en tenant compte de l'actualisation des salaires, de la probabilité d'espérance de vie et de la présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation de 2 %
- Taux de croissance des salaires : de 1 à 2 % en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turnover : de 2 % à 10 % pour les salariés de moins de 54 ans et nul au-delà

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle d'Ayming.

AUTRES INFORMATIONS

Immobilisations incorporelles

Valorisation des fonds de commerce

La valeur brute totale du fonds de commerce au 31 décembre 2017 est de 113 761 k€.

Conformément au règlement 2015-06, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'un test de valeur chaque année. Ce test a été réalisé au 31 décembre 2017 par la société à partir de la méthode des cash flows actualisés.

Les calculs s'appuient sur le budget 2018 validé lors du conseil de surveillance du 14 décembre 2017 et du business plan 2020 établi par le management et validé par le conseil de surveillance du 3 mai 2017.

Les hypothèses retenues pour ce test étaient :

- o taux d'actualisation : 9,5 % correspondant au coût moyen pondéré du capital
- o taux de croissance à l'infini : 1%

Conformément au règlement ANC 2005-06, les provisions comptabilisées sur les fonds de commerce ne peuvent être reprises ultérieurement.

Par conséquent, aucune modification de la valeur du fonds de commerce n'a été constatée.

La valeur nette du fonds de commerce est de 39.23 M€ au 31 décembre 2017.

Immobilisations financières

Au 31 décembre 2017, des tests de valeur sur les titres et les créances des sociétés acquises ont été réalisés par la société à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les hypothèses utilisées ont été les suivantes :

- Taux d'actualisation de 9,5 % pour les entités PCMG et CFC.
- Taux de croissance à l'infini à 1 %
- Taux d'IS pour CFC 28 %, pour PCMG 0 %.

Les calculs s'appuient sur le budget 2018 et sur un business plan 2020 élaboré par le management et validé par le conseil de surveillance le 14 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, ce test entraîne une dotation de provision sur les titres PCMG pour 627.3 k €;

L'analyse des situation nettes ont abouti à une dotation aux provisions sur les titres Ayming Italie pour 51.4 k€.

Affacturage

En octobre 2015, la société a mis en place un contrat d'affacturage.

Les créances clients cédées au factor et non réglées figurent en « créances clients » et s'élèvent à 1 033 k€ au 31 décembre 2017. Les autres créances s'élèvent à 863 720 € et se composent du fonds de garantie de 500 000 € et de la réserve de définancement de 363 720 €.

La dette d'affacturage s'élève à 1 055 806 €.

Provision pour risques fiscaux

La société a fait l'objet de contrôles fiscaux relatifs aux exercices clos en 1995, 1996, 1997, 1998. La société conteste l'ensemble de ces redressements.

Au 31 décembre 2017, la provision pour contrôle fiscal s'élève à 160 K€ et correspond d'une part aux intérêts de retard et majorations sur la partie non payée de ces redressements et d'autre part à une provision pour contrôle fiscal sur la société LM.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à un solde de provision sur le PSE de

2015 pour 333 k€ et des provisions pour situations nettes négatives de Ayming China pour 1 231 k€ et Ayming Netherland pour 101 k€ soit un total de 1 665 k€.

Variation des Capitaux Propres

Le résultat bénéficiaire de 33 971 053 € a été affecté conformément au procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 18 mai 2017 en totalité au poste de report à nouveau.

Libellé compte	31/12/2016	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Aug. De capital	Dotation amort. Dérog.	31/12/2017
Capital souscrit-appelé, versé	70 665					70 665
Prime de fusion	54					54
Réserve légale	6 969					6 969
Réserve spécifique						
Report à nouveau (solde débiteur)	-37 290	33 971				-3 319
Pertes						
Résultat	33 971	-33 971	1 242			1 242
Amort. dérogatoires	141				34	175
Capitaux propres	74 510	0	1 242	0	34	75 787

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a comptabilisé un CICE de 836 K€ en diminution des charges de personnel.

Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, un certain nombre de dépenses permettant à la société d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

Intégration fiscale

Ayming fait partie du périmètre fiscal dont la tête d'intégration fiscale est AL FIN.

Les résultats fiscaux de la société sont fiscalement intégrés dans le résultat d'ensemble du groupe AL FIN. Les économies d'impôt résultant de cette intégration restent définitivement acquises à la société AL FIN.

Ayming supporte et constate en comptabilité la seule charge d'impôt qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration.

Eléments/postes du résultat entreprises liées

- Charges financières	91 515 €
- Produits financiers	203 329 €

La société a obtenu le soutien financier du groupe AL FIN.

Abandon de créances

Ayming a consenti un abandon de créances sur le compte courant de sa filiale Ayming Italie de 1 500 k€, de sa filiale Ayming Japan de 591 k€ ainsi qu'un abandon de créance client de 515 k€.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Compte Professionnel de Formation (CPF)

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) a été substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Engagements contractés auprès des établissements de crédit

La société garantit l'administration fiscale pour le paiement de ses redressements fiscaux. Le montant de l'engagement s'élève à 10 464 € au 31 décembre 2017.

Clause de retour à meilleure fortune

Par convention du 1er décembre 2009, la société ALMA CONSULTING GROUP a consenti à la société CRISTAL DECISIONS (ex VADEO) un abandon de créances en compte courant pour un montant de 262 563 € avec clause de retour à meilleure fortune.

Garantie donnée

Dans le cas d'une rupture de collaboration ou baisse substantielle de celle-ci avec le cabinet d'avocats Marvell (ex LSK) et ce à l'initiative du groupe Ayming, ce dernier s'est engagé à respecter un délai de préavis de deux ans, pendant lequel il s'engage à maintenir au cabinet Marvell un chiffre d'affaires global égal à celui constaté sur l'année précédant la notification de la rupture.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 175 203		106 546
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 820		
Installations générales, agenc., aménag.	4 930 524		61 118
Matériel de transport	13 061		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 522 712		728 632
Emballages récupérables et divers	24 000		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 492 116		789 750
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	95 940 768		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 226 630		133 234
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	99 167 398		133 234
TOTAL GENERAL	232 834 717		1 029 531

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			121 281 749	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			1 820	
Installations générales, agencements divers			4 991 642	
Matériel de transport		4 252	8 809	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 054 076	7 197 268	
Emballages récupérables et divers			24 000	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 058 328	12 223 539	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		2 583 729	93 357 039	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		834 129	2 525 735	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 417 858	95 882 774	
TOTAL GENERAL		4 476 186	229 388 062	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 141 277	1 114 899		6 256 176
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	3 671 054	468 248		4 139 302
Matériel de transport	10 640	983	4 252	7 371
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 110 100	902 619	1 064 484	5 948 235
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 536 797	1 371 850	1 068 736	10 094 908
TOTAL GENERAL	14 678 074	2 486 749	1 068 736	16 351 083

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
 Construct.
 - sol propre
 - sol autrui
 - installations
 Install. Tech.
 Install. Gén.
 Mat. Transp.
 Mat bureau
 Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre	33 892					33 892
TOTAL	33 892					33 892

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
 Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	141 260	33 892		175 152
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	141 260	33 892		175 152
Provisions pour litiges	2 200 300	1 089 161	1 176 021	2 113 440
Provisions pour garanties données aux clients	15 320 389	3 373 643	4 546 800	14 147 233
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	3 756 263	481 969		4 238 232
Provisions pour impôts	160 447			160 447
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	8 353 605	244 044	6 925 372	1 672 277
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	29 791 005	5 188 817	12 648 193	22 331 629
Dépréciations immobilisations incorporelles	74 533 111			74 533 111
Dépréciations immobilisations corporelles	254 997			254 997
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	76 243 773	678 701	2 583 729	74 338 745
Dépréciations autres immobilis. financières	162 291			162 291
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	24 519 413	4 709 544	9 932 628	19 296 329
Autres dépréciations	2 981 646	417 711	612 762	2 786 595
DEPRECIATIONS	178 695 230	5 805 956	13 129 119	171 372 067
TOTAL GENERAL	208 627 494	11 028 666	25 777 312	193 878 848
Dotations et reprises d'exploitation		8 850 857	15 001 909	
Dotations et reprises financières		1 340 456	3 744 368	
Dotations et reprises exceptionnelles		837 353	7 031 035	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provision pour litige	2 200 300	936 700	730 000	293 560	2 113 440
provision pour garanties données aux clie	15 320 389	3 373 643	4 446 542	100 258	14 147 233
autres provisions pour risque	8 230 323	244 044	6 014 000	788 090	1 672 277
Provision pour perte à terminaison	123 281			123 281	
provisions pour retraite	3 756 263	481 969			4 238 232
Provisions pour impot	160 447				160 447
TOTAL	29 791 005	5 036 356	11 190 542	1 305 189	22 331 630

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	25 000	25 000	
Prêts	2 168	2 168	
Autres immobilisations financières	2 523 566	2 523 566	
Clients douteux ou litigieux	25 187 462		25 187 462
Autres créances clients	56 431 431	56 431 431	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	27 744	27 744	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4 957	4 957	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 053 120	2 053 120	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	282 131	282 131	
Groupe et associés	17 488 469	17 488 469	
Débiteurs divers	778 571	778 571	
Charges constatées d'avance	1 799 482	1 799 482	
TOTAL GENERAL	106 604 102	81 416 640	25 187 462

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

13 500

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	40 000	40 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 164 969	12 164 969		
Personnel et comptes rattachés	10 281 633	10 281 633		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 198 703	8 198 703		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 878 371	13 878 371		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	18 825	18 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 666	117 666		
Groupe et associés	14 359 276	14 359 276		
Autres dettes	5 960 670	5 960 670		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	251 504	251 504		
TOTAL GENERAL	65 271 617	65 271 617		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

13 782

Emprunts remboursés en cours d'exercice

27 565

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		18 993 295	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	999 909	7 481 245	
Autres créances	8 307 166	9 375 821	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 513 872	704 556	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 764 887	7 594 389	

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
4180000000	Clients - Produits non encore factu		23 368	-23 368
4181000000	Clients - Factures à établir ...	14 476 964	14 771 113	-294 149
4181100000	Clients- FAE Groupe FRA	6 877 070	3 969 902	2 907 168
4181200000	Clients - FAE Groupe CEE	1 059 843		1 059 843
4181300000	Clients - FAE Groupe hors CEE	129 246		129 246
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		22 543 123	18 764 383	3 778 740
AUTRES CREANCES				
4098000000	Rabais, remises, ristournes à obten	128 461	54 998	73 464
4387000000	Organismes sociaux - Produits à rec		-3 793	3 793
4558000000	Associés - Comptes courants intérêt		11 970	-11 970
TOTAL AUTRES CREANCES		128 461	63 174	65 287
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		22 671 584	18 827 557	3 844 027

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
4080000000	Fournisseurs - Factures non parvenu	3 414 669	4 558 263	-1 143 594
4081000000	Factures non parvenues - Fournisseu	1 028 557	1 784 033	-755 476
4081100000	Fournisseurs - FNP Groupe FRA	4 991 070	3 021 381	1 969 689
4081200000	Fournisseurs - FNP Groupe CEE	219 673	211 953	7 720
4081300000	Fournisseurs - FNP Groupe hors CEE	34 602	20 610	13 992
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		9 688 570	9 596 240	92 330
AUTRES DETTES				
4198000000	Rabais, remises, ristournes à accor	2 851 168	3 525 215	-674 047
4686000000	Charges à payer ...	737 996	929 924	-191 928
TOTAL AUTRES DETTES		3 589 164	4 455 139	-865 975
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
4280000000	Personnel - Charges à payer et prod		231 980	-231 980
4282000000	Personnel - Dettes prov. pour congé	2 929 675	3 058 532	-128 857
4284000000	Personnel - Dettes prov. pour parti	226 625	208 288	18 337
4286000000	Personnel - Autres charges à payer	2 647	2 647	
4286100000	Personnel - Prov / Bonus ...	3 945 727	3 702 743	242 984
4382000000	Organismes sociaux - Charges social	1 359 369	1 437 510	-78 141
4386100000	Organismes sociaux - Prov / Bonus ...	1 830 817	1 740 289	90 528
4386110000	Taxe apprentissage	444 950	467 738	-22 788
4386120000	Formation Professionnelle	556 018	587 861	-31 844
4386130000	Effort construction	185 396	194 891	-9 495
4386140000	Taxe Handicapée	120 002	164 160	-44 158
4386150000	Organic	126 421	164 503	-38 082
4386400000	Organismes sociaux - Prov / RSP ...	68 973	54 667	14 306
4486000000	Etat - Charges à payer ...	-280 670	-328 983	48 313
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		11 515 951	11 686 826	-170 876
TOTAL CHARGES A PAYER		24 793 685	25 738 206	-944 521

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2017	31/12/2016	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000000	Charges constatées d'avance ...	1 799 482	1 026 573	772 909
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 799 482	1 026 573	772 909
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000000	Produits constatés d'avance ...	-251 504	-312 207	60 702
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-251 504	-312 207	60 702

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires	8 073 729			8,7525
--------------------	-----------	--	--	--------

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		74 510 307
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		74 510 307
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		33 892
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 242 398
SOLDE		1 276 290
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		75 786 597

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
BL - HR performance	50 592		50 592	52 751	-4,09 %
BL - Finance & innovation performance	33 232		33 232	37 486	-11,35 %
BL -Organisation autres	6 150	43	6 193	5 899	4,98 %
BL -Opération performance	10 315		10 315	10 058	2,56 %
BL -Services centraux	229		229	434	-47,18 %

TOTAL	100 518	43	100 561	106 628	-5,69 %
--------------	----------------	-----------	----------------	----------------	----------------

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges exploitation AV NATURE	153 840	79100000000
Transferts de charges Fongecif	38 683	79111000000
Transferts de charges Prévoyance	287 700	79112000000
Transfert de charges - Rbt Assurance	1 826	79114000000
TOTAL		482 049

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amendes et pénalités	43 391	6712/6718
Coûts liés à la restructuration	1 160 540	671/6718
Coûts liés au déménagement	5 052 939	6718
Autres coûts exceptionnels	1 443 701	68725/6718
VNC immob incorporelles et corporelles mises au rebut	244 587	6752
Sortie de titres	2 583 729	6756
Provision pour risques et charges	803 461	6875

TOTAL	11 332 348
--------------	-------------------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Autres produits exceptionnels	1 114 866	7718/7875
Produits cession	1 318	775/7756
Reprise liée à la restructuration	1 063 961	7875
Produits liés au locaux	5 200 000	7875

TOTAL	7 380 145
--------------	------------------

Répartition de l'impôt sur les
bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	7 034 326	3 986 202	3 048 124
Résultat exceptionnel à court terme	-3 952 203	-2 239 629	-1 712 574
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-214 971	-121 820	-93 152
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	2 867 151	1 624 753	1 242 398

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
employés	168	
cadres	599	
TOTAL	767	

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
AL FIN 1850 avenue des Grésillons 92230 Gennevilliers	sas	3 871 750	100,00 %

filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Cristal Décisions (ex ALMAFI)	136 055	100	5 885 858	647 401	497 822
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	- 110 504				20 765
AARTIST	10 000	100	10 000	2 057 966	14 867
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	- 1 964 762			-	28 958
ALMA 1	1	100	1	1 238	
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	- 1 317		1	-	356
ALMA 2	1	100	1	1 238	
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	- 1 317		1	-	356
CFC EXPERT	5 768 768	100	69 167 782		6 810 188
185, ave des Grésillons 92230 Gennevilliers	15 151 602		13 444 562		1 694 862
ALMA CONSULTING LTD	18	99	-		-
5/4 rue Tchernichovsky, 92581 Jérusalem	-		-		-
AYMING BELGUIM	18 600	99.95	18 590		4 943 365
Avenue E. Van Nieuwenhuysse 6 -1160 Brussels, Belgique	4 267 838		18 590		1 014 903
AYMING POLSKA	190 331	100	201 030		3 445 345
Moniuszki 1A, 00-014 Varsovie, Pologne	2 350 652		201 030		188 690
AYMING PORTUGAL	50 000	100	50 000	21 056	1 676 209
Rua Carlos Alberto da Mota Pinto, N° 17, 10°B 1070-313 Lisboa - Portugal	1 015 743		50 000		266 511
AYMING Magyarország Kft.	43 109	100	53 000		290 308
42 ut Rakoczi, Budapest 1072	1 752 561		53 000	-	217 495
PCMG Ltd	12 241 335	100	13 764 937		3 272 115
50 broadway, SW1H 0BL, London	589 707		3 404 081	-	440 099
AYMING CIESKA REPUBLICA sro	7 799	100	8 160		1 920 309
Pøemyslovská 2845/43, Praha 3 – Rép. Tchèque	1 251 936		8 160		255 684
AYMING ESPANA SAU	260 101	100,00	1 618 381		12 507 602
Paseo de la Castellana 91 Planta 13 -28046 Madrid -Espagne	7 512 839		1 618 381		425 149
AYMING ITALIA S.r.L	20 000	100	157 760	1 369 547	4 336 933
Via Lepetit n. 8/10 - 20124 Milan - Italie	106 391		157 760	-	63 598
AYMING UK LTD	1 269	100	89 101	3 195 108	8 567 881
Shelley Stock Hutter LLP 1st Floor 7 - 10 Chandos Street London W1G 9DQ - Londre - UK	625 185		89 101	-	392 894
AYMING DEUTSCHLAND GmbH	25 000	100	25 000	1 555 867	2 851 131
Am Wehrhahn 50 - 40211 Düsseldorf - Allemagne	- 421 820			-	436 756
AYMING NETHERLAND B.V.	18 000	100	976 026	123 651	251 603
WTC H-Toren, Zuidplein 36, 1077 XV, Amsterdam -Holande	- 225 322				64 369
AYMING JAPAN KK	74 754	30	1 107 312	80 000	115 080
Kitasando DT Bldg, 5F 4-16-7, Sendagaya 4-chome Shibuya Ward – Tokyo - Japon	23 272				966 889
AYMING (Shanghai) BUSINESS CONSULTING Co. Ltd	168 569	100	150 000	84 834	408 903
N°666, fushou Road Huaxinhaixin Building, 15F2 Shanghai 200001 - Chine	- 1 316 191			-	226 341
AYMING USA Inc.	90	100	90		
World Financial District - 60 Broad Street Suite 3502 - New York, NY 10004 - USA					
AYMING SLOVENSKO sro	5 000	100	5 000		
Tallerova 4 – 811 02 Bratislava - Slovaquie					

AYMING

Société par actions simplifiée au capital de 70 665 286,92 euros
Siège social : 185, avenue des Grésillons – 92230 Gennevilliers
414 119 735 RCS Nanterre

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir rappelé que le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élève à un montant de 1 242 398 €, propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- en réserve légale à hauteur de..... 97 790 euros
- le solde au poste report à nouveau, soit.....1 144 608 euros

Compte tenu de cette affectation, le poste « réserve légale » ressort après cette affectation à un nouveau montant de 7 066 528 euros.

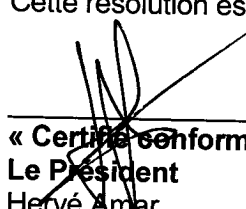
Le compte « Report à Nouveau » ressort à un nouveau montant de – 2 174 186 euros et les capitaux propres de la Société ressortent à un montant de 75 786 597 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende distribué	Abattement forfaitaire pour les actionnaires et ayants droit
31 décembre 2016	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2015	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement
31 décembre 2014	Néant	Actionnaire non éligible à l'abattement

Vote de l'Assemblée Générale du 14 mai 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.


« Certifié conforme »
Le Président
Hervé Amar